

CONTRATS D'APPRENTISSAGE PREMIUM

La simplification des formalités et démarches obligatoires liées aux contrats d'apprentissage et la prise en charge complète de votre dossier pour un gain de temps et d'efficacité

 INDIVIDUEL

PAYANT

OBJECTIFS

- Simplifier les formalités et démarches administratives obligatoires
- Prise en charge intégrale du dossier par un interlocuteur unique
- Sécuriser le processus de l'enregistrement du contrat d'apprentissage

CONTENU DE LA PRESTATION

Nous prenons charge votre dossier pour un gain de temps et d'efficacité

- La rédaction sécurisée et l'édition informatique du CERFA
- Un accompagnement juridique, fiscale et social
- Une information claire sur vos obligations et responsabilités
- La fourniture des modèles de justificatifs nécessaires (dérogation, aptitude du maître d'apprentissage ...)
- L'accompagnement possible aux déclarations (DPAE)
- L'orientation et la mise en relation avec les partenaires (CFA)

Comment bénéficiez de cette prestation :

1. Remplissez le [bulletin d'adhésion](#) et référez-vous à la notice explicative sur la page suivante.
2. Renvoyez-le-nous par courrier avec le chèque bancaire

CCIMP

Direction des Services et Relations Clients- Service Contrats d'Apprentissage

Palais de la bourse

9 La Canebière

CS 21856

13221 Marseille Cedex 01

Vous pouvez également téléphoner au 0810 113 113 pour l'enregistrement de votre demande.

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise

Commerçant

Professionnel du tourisme

LES +



- > Constitution du dossier « clé en main »
- > Suivi des demandes de primes à l'emploi
- > Sécurisation juridique du contrat

Pour calculer le coût de recrutement d'un apprenti :

www.ccimp.com/infopratique/calculer-cout-votre-apprenti

Pour connaître les aides à l'embauche d'un apprenti, vous pouvez consulter le site <http://les-aides.fr>

COÛTS

62 € TTC

MODALITÉS PRATIQUES

Vous souhaitez prendre en charge toute votre démarche administrative vous-même ? C'est possible !

2 solutions s'offrent à vous :

1. Téléchargez sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1319 Cerfa FA 13 n° 10103*05, puis envoyez-nous votre dossier complet (visé préalablement par le CFA). Nous l'enregistrons et diffusons une copie à tous les organismes.
2. Vous êtes plutôt digital ? Rdv sur le site www.cci.fr/web/apprentissage/saisir-en-ligne-un-contrat-d-apprentissage/ pour effectuer vos démarches en ligne.

